

Secrétariat communal  
Votre correspondant : JLM  
Réf. : QE 11.02.2026 – Fermeture piscine  
T. 02/600.49.62  
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be  
www.molenbeek.be

Monsieur Didier-Charles Van Merris  
Conseiller communal  
Avenue des Tamaris, 2 bte 2  
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 25/02/2026

**Objet : votre interpellation transformée en séance du 11/02/2026 en question écrite, relative à la fermeture de la piscine.**

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à votre interpellation transformée en séance du 11/02/2026 en question écrite, relative à la fermeture de la piscine.

La piscine communale est un lieu essentiel pour nos citoyens, tant molenbeekois que non-molenbeekois, pour le bien-être, la santé et la cohésion sociale. Depuis 2016, aucun chantier structurel majeur n'a été réalisé. Aujourd'hui, certaines dégradations apparaissent, rendant nécessaires des travaux ciblés pour garantir la sécurité des usagers et la pérennité de l'infrastructure.

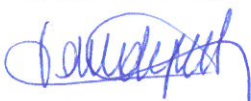
Deux fermetures doivent être distinguées :

- Du 20 décembre 2025 au 5 janvier 2026, pour l'entretien annuel obligatoire de l'infrastructure technique. Ces travaux, réalisés dans le cadre du marché annuel, étaient indispensables pour la sécurité et le bon fonctionnement de la piscine.
- Du 2 février au 5 mars 2026, pour des travaux spécifiques : revêtement du sol, traitement anti-rouille et réparation du grand plongoir. Ce chantier relève d'un marché public distinct. Il était donc impossible de regrouper ces deux fermetures sans compromettre la qualité et la sécurité.

En résumé, la fermeture de février est indispensable pour réaliser ces travaux correctement. La sécurité des usagers et la durabilité de la piscine restent notre priorité. Nous sommes conscients de l'impact de ces fermetures et renforçons la communication pour que les citoyens soient mieux informés et accompagnés. Notre objectif reste clair : une piscine communale sûre, fonctionnelle et accessible au plus grand nombre.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,  
La Secrétaire f.f.,



Nathalie VANDEPUT.

Le Bourgmestre f.f.,



Amet GJANAJ.



Interpellation à l'attention de l'Échevin des Sports

Gestion chaotique et manque d'anticipation des fermetures de la piscine communale

Monsieur l'Échevin,

Je vous interpelle aujourd'hui sur ce qui ressemble, ni plus ni moins, à une gestion désorganisée et mal anticipée de la piscine communale de Molenbeek-Saint-Jean.

Les faits sont simples.

La piscine a été fermée du 20 décembre au 5 janvier, alors que, les années précédentes, l'entretien annuel débutait le 24 décembre à midi. Aucune explication claire n'a été fournie aux usagers.

Et comme si cela ne suffisait pas, nous apprenons ensuite que la piscine sera à nouveau fermée du 2 février au 5 mars inclus, cette fois pour des problèmes d'étanchéité.

Monsieur l'Échevin, comment expliquer une telle succession de fermetures, à quelques semaines d'intervalle, sans y voir un manque flagrant d'anticipation ?

Ces problèmes d'étanchéité sont-ils apparus soudainement, ou étaient-ils connus depuis longtemps ?

Et s'ils étaient connus, pourquoi les travaux n'ont-ils pas été regroupés, afin d'éviter de pénaliser les citoyens à deux reprises ?

Pendant ce temps, ce sont les habitants de Molenbeek qui paient le prix fort.

Car la question est très concrète : où doivent aller nager les Molenbeekois ?

Les alternatives locales sont quasi inexistantes.

La piscine du CERIA n'offre que 45 minutes d'ouverture publique le matin, avant d'être réservée aux écoles.

Les piscines situées hors commune, comme celle de Halle, affichent des tarifs de 7 euros l'entrée, ce qui exclut de facto une partie de la population.

Nager n'est pas un luxe.

La natation est une activité de santé publique, essentielle pour l'équilibre physique et moral, notamment pour les pensionnés et les usagers réguliers.

Chaque matin, entre 7h30 et 8h30, des dizaines d'habitues fréquentent la piscine avant l'arrivée des écoles.

Aujourd'hui, ces personnes se retrouvent sans solution, sans alternative, et sans considération.

Ce qui est choquant, Monsieur l'Échevin, ce n'est pas l'existence de travaux, ils sont parfois nécessaires, mais bien l'absence de planification, de communication et de solutions compensatoires.

Je vous demande donc :

1. Depuis quand les problèmes d'étanchéité étaient-ils connus ?
2. Pourquoi ces travaux n'ont-ils pas été intégrés à la fermeture de décembre-janvier ?
3. Quelles mesures concrètes allez-vous mettre en place pour les usagers réguliers pendant cette nouvelle fermeture ?
4. Et enfin, comment comptez-vous garantir qu'à l'avenir, une telle situation ne se reproduise plus ?

Les habitants de Molenbeek méritent mieux qu'une gestion au coup par coup de leurs infrastructures sportives.

Je vous remercie pour vos réponses

Didier Van Merris